

05/11/2018 - Le Parlement européen doit soutenir Asia Bibi - Michèle Alliot-Marie (LR, PPE, Fr)

Le 5 novembre, Michèle Alliot-Marie (LR, Sud-Ouest) a saisi David McAllister, président de la commission des affaires étrangères au Parlement européen, Christian Dan Preda, vice-président de la sous-commission droits de l'homme et Sandra Kalniete, vice-présidente du groupe PPE au Parlement européen pour leur demander le dépôt d'une résolution d'urgence à l'occasion de la prochaine session plénière du Parlement à Strasbourg sur le cas d'Asia Bibi.

Les violentes manifestations contre la décision d'acquittement d'Asia Bibi prononcée par la Cour suprême ont débouché sur un accord entre manifestants islamistes et gouvernement pakistanais, prévoyant l'ouverture d'une procédure d'interdiction de quitter le territoire pour Asia Bibi, et l'autorisation d'une demande de révision du jugement de la Cour suprême.

Présidente de l'intergroupe sur la tolérance religieuse et la protection des Chrétiens d'Orient, Michèle Alliot-Marie a déjà œuvré activement dans cette affaire, en déposant notamment un projet de résolution avec Madame Rachida Dati en 2014. Adoptée à une large majorité, cette résolution s'inquiétait de l'usage des lois anti-blasphème à l'encontre des minorités religieuses et demandait au gouvernement pakistanais de garantir et protéger l'indépendance judiciaire.

Aujourd'hui et plus que jamais, le Parlement européen doit absolument maintenir son engagement en faveur d'Asia Bibi dans cette affaire. En effet, l'accord signé entre le gouvernement et les manifestants ne représente pas seulement une menace pour les droits de l'homme, les libertés religieuses et la sécurité des Chrétiens à travers le monde ; il incarne également une remise en cause de la primauté du droit en contestant la décision de la Cour suprême et en bafouant les grands principes du droit international.

A travers ce projet de résolution, Michèle Alliot-Marie souhaite voir le Parlement européen condamner fermement l'attitude du gouvernement pakistanais, et lui demander de respecter la décision de la Cour suprême et d'en assurer l'application. Le gouvernement est également appelé à garantir la protection d'Asia Bibi et donc, à ne pas entraver sa sortie du territoire si celle-ci le désire.

Enfin, tout pays ayant reçu une demande d'asile est invité à l'accepter.